

Intervention parlementaire

N° de l'intervention: 046-2017
Type d'intervention: Motion
Motion ayant valeur de directive: ☐
N° d'affaire: 2017.RRGR.162

Déposée le: 20.03.2017

Motion de groupe: Non
Motion de commission: Non
Déposée par: Kohler (Spiegel b. Bern, PLR) (porte-parole)
Teuscher-Abts (Roggwil, PLR)
Beutler-Hohenberger (Gwatt, PEV)
Herren-Brauen (Rosshäusern, PBD)
de Meuron (Thun, Les Verts)
Schwarz (Adelboden, UDF)
Schlup (Schüpfen, UDC)
Striffeler-Mürset (Münsingen, PS)
Mühlheim (Bern, pvl)

Cosignataires: 0

Urgence demandée: Oui
Urgence accordée: Oui 23.03.2017

N° d'ACE: du
Direction: Direction de l'instruction publique
Classification: –
Proposition du
Conseil-exécutif:



Les 100 places supplémentaires en médecine humaine serviront-elles à former des spécialistes ou des généralistes?

Le Conseil-exécutif est chargé de :

1. prendre des mesures afin que les 100 places supplémentaires en médecine à l'Université de Berne soient majoritairement destinées à la formation de médecins généralistes ;
2. montrer par quelles mesures et quels efforts concrets supplémentaires par rapport à aujourd'hui l'objectif énoncé au chiffre 1 sera atteint ;
3. proposer une filière de master explicitement destinée à former des médecins généralistes, à l'exemple du canton de Fribourg.

Développement :

Les motionnaires soutiennent le renforcement et le développement du site médical bernois, de la faculté de médecine, et, dans ce contexte, la création de 100 places de formation supplémentaires à la faculté de médecine humaine. Les fonds assurés à cette fin par la Confédération sont les bienvenus ; la voie est maintenant ouverte pour l'augmentation des capacités.

Cette augmentation des capacités appelle cependant immédiatement une question : de *quels* médecins notre système de santé a-t-il le plus besoin ? Il y a pénurie de médecins généralistes, personne ne le conteste. On discute depuis des années des efforts à consentir pour promouvoir la médecine de premier recours et améliorer son attrait. Si beaucoup d'efforts ont déjà été consentis (p. ex. Institut universitaire de médecine générale de Berne, programme d'assistantat au cabinet médical), il y a encore à faire, et cela presse. En se contentant de former 100 nouveaux spécialistes, on n'irait pas dans le sens de mesures nécessaires de toute urgence pour remédier à la pénurie de généralistes. C'est pourquoi il faut des mesures d'accompagnement concrètes pour que ces 100 places servent à former des médecins généralistes.

Le canton de Lucerne veut par exemple contribuer à la résorption de la pénurie de généralistes en offrant, en collaboration avec l'Université de Zurich, un « Luzerner Track » : cette filière de master se concentre sur une formation généraliste en médecine de premier recours, fondée sur les structures de Suisse centrale dans le domaine résidentiel et ambulatoire, et qui couvre toute la palette des soins de base aux soins aigus, jusqu'au suivi à long terme et aux soins de longue durée.

Autre exemple : le canton de Fribourg va désormais offrir une filière de master en médecine humaine axée sur la médecine de premier recours. Cette orientation spécifique vise à combler le manque de plus en plus grand de généralistes dans le canton de Fribourg.

Des mesures similaires sont aussi tout à fait envisageables dans le canton de Berne. Si le canton mettait plus fortement l'accent sur la médecine de premier recours et la promouvait plus activement, le site médical bernois pourrait y gagner par rapport aux autres cantons. Ces avantages seraient par ailleurs très utiles à la population du canton.

Motivation de l'urgence : ces 100 places d'étude seront disponibles dès le 1^{er} août 2018. Les préparatifs sont déjà en cours.